

SOUTENIR

- Soutien et conseils aux intervenants de première ligne,
- Echanges de pratiques avec les partenaires,
- Etude de situations avec les partenaires.

ETRE IDENTIFIE

- Participation à des instances de coordination,
- Permanences dans les lieux repérés.

ACCOMPAGNER

- Entretiens individuels, évaluations psychiatriques et instauration de l'accès aux soins,
- Orientation et accompagnement physique
Participation à des interventions mobiles sur des situations préalablement identifiées,
- Coordination de situations complexes.

Horaires

Accueil du public du lundi au jeudi :
9 h - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h
le vendredi : 9 h - 12 h 30 / 13 h 30 - 16 h

Contactez-nous

Accueil : 02 43 66 88 55
EMPP : 07 62 42 63 23

empp@enosia.net

143, rue de Paris - 53000 LAVAL

www.association-enosia.fr



EMPP

Equipe Mobile
Psychiatrie
Précarité



Accès aux soins

**Des parcours vers
son autonomie**

enosia

Equipe Mobile Psychiatrie Précarité

Les Equipes Mobiles Psychiatrie Précarité sont issues d'une préoccupation collective pour la santé mentale des populations en situation d'exclusion sociale.

C'est un dispositif complémentaire aux équipes de secteur psychiatrique.

Le périmètre d'intervention de l'Equipe Mobile Psychiatrie Précarité s'étend sur tout le département de la Mayenne.

Les missions de l'Equipe Mobile Psychiatrie Précarité ont pour objectif de :

- prévenir,
- permettre un repérage précoce et identifier les besoins, informer, orienter,
- accéder aux dispositifs de soins psychiatriques si nécessaire.

enoSia

Pour qui ?

Toute personne majeure, en situation de grande précarité ou d'exclusion sociale qui présente des difficultés à l'accès ou la permanence des soins psychiatriques.

Qui peut l'interpeller ?

Tous professionnels, toutes institutions sociales ou médicales, tous usagers et leur entourage.

Avec qui ?

Une équipe composée :

- d'un médecin psychiatre coordinateur,
- d'infirmiers.ères.

Comment ?

Aller au-devant des personnes en situation de précarité et d'exclusion selon les besoins exprimés ou repérés.

Assurer une fonction d'interface entre les secteurs de psychiatrie et les équipes sanitaires et sociales œuvrant dans le domaine de la lutte contre la précarité et l'exclusion.

Soutenir, informer et former les intervenants (professionnels.les et bénévoles) de première ligne.

